

Image not found or type unknown



liquidation de la communauté, en l'absence de contrat de mariage

Par **HEVELY**, le **26/11/2010** à **18:20**

Bonjour,

Mon mari a hérité au cours de notre mariage d'un appartement au décès de sa mère en 1971. Il l'a revendu. Dois-je, aujourd'hui, alors qu'il est décédé, déclarer cela dans la liquidation de la communauté de la déclaration de succession?

Merci infiniment pour votre aide.

Hevely